



Charte RSE

Introduction

Cette charte définit les engagements et actions de l'organisme de formation en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), conformément aux bonnes pratiques et aux évolutions réglementaires.

Nos engagements

- Respecter les principes de développement durable et d'inclusion.
- Réduire notre impact environnemental.
- Promouvoir l'égalité des chances et l'accessibilité.

Objectifs RSE

- Mettre en place des actions concrètes pour limiter l'empreinte carbone.
- Garantir l'accessibilité des formations à tous les publics.
- Favoriser la diversité et l'inclusion dans nos pratiques pédagogiques.

Actions environnementales

- Réduction des impressions papier et utilisation de supports numériques, digitalisation.
- Optimisation des déplacements (visioconférences, covoiturage).

Actions sociales

- Mise en conformité RGAA pour les supports pédagogiques.
- Sensibilisation des équipes à l'accueil des publics en situation de handicap.

Suivi et indicateurs

- Création d'un tableau de bord RSE (formations dématérialisées, inclusion, consommation papier).
- Reporting annuel des actions et résultats.

Communication

- Diffusion de la charte auprès des équipes.
- Publication des engagements RSE sur le site web et supports institutionnels.

Date de mise à jour

Cette déclaration a été mise à jour le : 27/03/2026